



Assureurs :

American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride*
American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride*
**Exploitée au Canada sous la dénomination sociale Assurant®†*
320, rue Bay, bureau 510
Toronto (Ontario) M5H 4A6
Téléphone : 1-855-255-6050

Titulaire de la police/distributeur :

Banque Tangerine
3389, av. Steeles Est, bureau 600
Toronto (Ontario) M2H 0A1

Sommaires des couvertures d'assurance

Pour les résidents du Québec seulement : Couvertures d'assurance fournies par la carte de crédit World Elite^{MD*} Mastercard Récompenses Tangerine^{MD*}

Table des matières

Sommaire – Assurances annulation de voyage, interruption de voyage, retard de vol et retard ou perte des bagages, assurance contre le vol dans un hôtel ou motel et assurance urgence médicale en voyage.....	2
Sommaire – Assurance achats et garantie prolongée, assurance appareils mobiles, assurance collision/ dommages pour véhicules de location et assurance pour protection de billet d'événement	8

SOMMAIRE


BANQUE TANGERINE

Couvertures d'assurance fournies avec la carte de crédit World Elite^{MD} Mastercard^{MD} Récompenses Tangerine^{MD}

- Assurances annulation de voyage, interruption de voyage, retard de vol et retard ou perte des bagages
- Assurance contre le vol dans un hôtel ou motel
- Assurance urgence médicale en voyage

Ce sommaire contient des informations importantes

Ce sommaire a pour but de fournir un aperçu des caractéristiques et des avantages des couvertures d'assurance (« Couverture ») fournies par la carte de crédit World Elite Mastercard Récompenses Tangerine.

ASSUREUR	TITULAIRE DE LA POLICE/DISTRIBUTEUR
 ASSURANT® American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride <i>Exploitées au Canada sous la dénomination commerciale Assurant®</i> 320 rue Bay, bureau 510 Toronto (Ontario) M5H 4A6 Téléphone : 1-855-255-6050 Numéro de client de l'assureur auprès de l'Autorité des marchés financiers : 2000979997 et 2000979998 Site Web de l'Autorité des marchés financiers : lautorite.qc.ca	Banque Tangerine 3389, av. Steeles Est, bureau 600 Toronto (Ontario) M2H 0A1

Qui est assuré au titre de la Couverture?

	Assurances annulation de voyage, interruption de voyage, retard de vol et retard ou perte des bagages ¹	Assurance contre le vol dans un hôtel ou motel ²	Assurance urgence médicale en voyage ³
Titulaire principal de carte* et son conjoint	✓	✓	✓
• Enfants à charge**	✓	✓	✓
• Parents résidant avec le titulaire principal de carte	NON	✓	NON
Titulaire de carte supplémentaire* et son conjoint	✓	✓	NON
• Enfants à charge**	✓	✓	NON
• Parents résidant avant le titulaire de carte supplémentaire	NON	✓	NON

* doit être une personne physique et un résident du Canada (« Vous », « Votre » et « Vos »)

** désigne Votre enfant qui est à Votre charge pour ses besoins et son soutien et qui :

- est âgé de moins de 21 ans;
- est âgé de moins de 26 ans tant qu'est étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur autorisé ou reconnu par le gouvernement;
- a une déficience mentale ou physique et est inapte à l'autosuffisance à n'importe quel âge.

(1) Les enfants à charge sont assurés lorsque des réservations ont été prises pour qu'ils voyagent ou pendant qu'ils voyagent avec le titulaire principal de carte et/ou le titulaire de carte supplémentaire et/ou son conjoint.

(2) Le conjoint, les enfants à charge et les parents sont assurés lorsqu'ils voyagent avec le titulaire principal de carte et/ou le titulaire de carte supplémentaire.

(3) Les enfants à charge sont assurés pendant qu'ils voyagent avec le titulaire principal de carte et/ou son conjoint.

Quel est le coût de la Couverture?

Aucuns frais additionnels ne seront facturés pour la Couverture qui est fournie par la carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine.

À quoi sert la Couverture?

Cette Couverture est un produit d'assurance voyage collective qui couvre les sinistres occasionnés par les événements soudains et imprévisibles pendant que Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine est en règle. Pour connaître l'ensemble des conditions qui s'appliquent, ainsi que toutes les exclusions et limites, veuillez consulter l'attestation d'assurance.

Assurances annulation de voyage, interruption de voyage, retard de vol et retard ou perte des bagages

Admissibilité à toutes les protections décrites dans ce tableau :

Lorsque Vous réservez et payez des dispositions de voyage :

- (1) Vous devez porter au moins 75 % du coût intégral des dépenses admissibles à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine et/ou payer ce coût avec des points Scène+ obtenus avec Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine;

	Critères d'admissibilité supplémentaires	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
Annulation de voyage	<p>(2) <u>avant</u> la date de départ prévue, la personne assurée annule ou fait reporter un voyage en raison d'une cause couverte (médicale ou non médicale);</p> <p>ET</p> <p>(3) Vous devez <u>aviser</u> l'assureur dans les 48 heures de l'événement ayant causé l'annulation ou le report du voyage.</p>	<p>Remboursement :</p> <p>(1) en cas de voyage annulé, les dépenses admissibles non remboursables;</p> <p>(2) en cas de voyage reporté, le montant le moins élevé des montants suivants :</p> <p>(a) les dépenses admissibles non remboursables;</p> <p>(b) le montant qui aurait été payé si le voyage avait fait l'objet d'une annulation pure et simple.</p> <p>Montant maximal : 2 000 \$ par personne assurée, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par voyage pour toutes les personnes assurées</p>	<p><u>Aucune indemnité ne sera versée si le voyage est annulé/reporté pour des causes non couvertes comme :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>n'importe quelle affection préexistante (voir le tableau ci-dessous)</i>• <i>un manquement à présenter les documents de voyage requis</i>• <i>un manquement de la part de l'agent de voyage, de l'agence de voyage ou du prestataire des services de voyage</i> <p><u>Indemnité réduite si Vous avisez l'assureur plus de 48 heures après l'événement ayant causé l'annulation ou le report du voyage</u></p>

...suite à l'intérieur

	Critères d'admissibilité supplémentaires	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
Interruption de voyage	<p>(2) <u>durant</u> un voyage, Votre billet fait l'objet d'un changement en raison d'une cause couverte (médicale ou non médicale);</p> <p>ET</p> <p>(3) Vous devez <u>aviser</u> l'assureur dans les 48 heures de l'événement ayant causé l'interruption ou le retard du voyage.</p>	<p>Remboursement du montant le moins élevé des montants suivants :</p> <p>(1) les frais supplémentaires pour un changement de billets;</p> <p>(2) le coût d'un billet aller simple en classe économique pour retourner au point de départ ou continuer à la prochaine destination, plus le montant correspondant à la partie non utilisée des autres dépenses admissibles non remboursables.</p> <p>Montant maximal : 2 000 \$ par personne assurée, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par voyage</p>	<p>Aucune indemnité ne sera versée si le voyage est interrompu en raison d'une cause non couverte comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • n'importe quelle affection préexistante (voir le tableau ci-dessous) • un manquement de la part de l'agent de voyage, de l'agence de voyage ou du prestataire des services de voyage <p>Tout voyage entrepris malgré les recommandations du médecin de la personne assurée n'est pas couvert.</p> <p>Indemnité réduite si Vous avisez l'assureur plus de 48 heures après l'événement ayant causé l'interruption ou le retard du voyage</p>
Retard de vol	<p>(2) le départ d'un vol est retardé de 4 heures ou plus.</p>	<p>Remboursement des frais d'hébergement, de repas/rafraîchissements, d'articles essentiels et d'articles divers nécessaires encourus dans les 48 heures suivant le retard.</p> <p>Montant maximal : 250 \$ par période de 24 heures, jusqu'à concurrence de 500 \$ par voyage pour toutes les personnes assurées</p>	<p>Aucune indemnité ne sera versée si le vol est retardé en raison d'actes criminels ou frauduleux de la part de la personne assurée.</p>
Retard ou perte des bagages*	<p>(2) <u>en route</u> vers la destination prévue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les bagages enregistrés de la personne assurée sont livrés par le transporteur plus de 4 heures après l'arrivée à sa destination; ou • les bagages enregistrés et les 	<p>Remboursement :</p> <p>(1) en cas de retard, du coût d'achat d'articles essentiels, jusqu'à concurrence de 500 \$ par voyage;</p> <p>(2) en cas de perte ou dommages,</p>	<p>Ne sont pas couverts certains articles comme les ordinateurs personnels et les téléphones cellulaires.</p>

...suite du précédent	Critères d'admissibilité supplémentaires	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
	bagages à main de la personne assurée, y compris les articles personnels qu'ils contiennent, sont perdus ou endommagés.	(a) du coût réel de remplacement en cas de remplacement; (b) de la valeur au jour du sinistre, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par personne assurée, sous réserve d'une indemnité maximale de 500 \$ par article ou par ensemble d'articles.	

Assurance contre le vol dans un hôtel ou motel et assurance urgence médicale en voyage

	Admissibilité	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
Vol dans un hôtel ou motel*	<p>Lorsque vous effectuez une réservation dans un hôtel ou motel :</p> <p>(1) Vous devez <u>porter</u> au moins 75 % du coût intégral du séjour à l'hôtel ou au motel à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine et/ou <u>payer</u> ce coût avec des points Scène+ obtenus avec Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine;</p> <p>ET</p> <p>(2) <u>durant</u> la période de couverture :</p> <p>(a) les effets personnels d'une personne assurée sont volés de la chambre d'hôtel ou de motel avec preuve d'entrée par effraction;</p> <p>(b) les autorités policières ou les autres compétences sont avisées immédiatement.</p>	<p>Remboursement :</p> <p>(a) du coût réel de remplacement des articles volés en cas de remplacement;</p> <p>(b) de la valeur au jour du sinistre des articles volés.</p> <p>Montant maximal : 1 000 \$ par événement pour toutes les personnes assurées</p>	<p><u>Ne sont pas couverts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>un vol ayant lieu dans une résidence privée dont la location est offerte par l'intermédiaire d'un service en ligne</i> • <i>les articles tels que l'argent, les chèques de voyage, les billets ou les autres documents</i>
Urgence médicale en voyage	<p>Dans le cas où une personne assurée exige un traitement médical d'urgence non planifié au cours des 15 premiers jours du voyage, elle doit :</p> <p>(1) être une résidente permanente du Canada;</p>	<p>Remboursement des frais raisonnables et usuels engagés pour le traitement médical d'urgence, moins tout montant couvert par un RAMG, toute autre police ou tout autre régime d'indemnisation.</p>	<p><u>Les affections préexistantes ne sont pas couvertes (voir le tableau ci-dessous).</u></p> <p><u>Aucune indemnité ou une indemnité réduite si le titulaire principal</u></p>

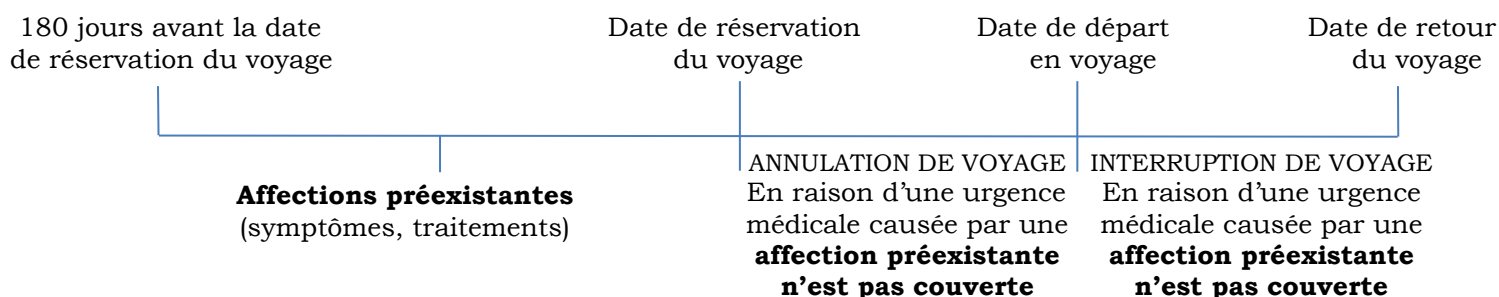
...suite à l'intérieur

...suite du précédent	Admissibilité	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
	(2) être couverte par un régime d'assurance-maladie gouvernemental (« RAMG »); (3) être âgée de moins de 65 ans jusqu'à la fin du voyage. En outre, pour être admissible à l'assurance, le titulaire principal de carte doit aviser l'assureur immédiatement après l'événement ayant causé le traitement médical d'urgence et avant tout traitement.	Montant maximal : 5 000 000 \$ par personne assurée	de carte à avisé l'assureur après le traitement médical.

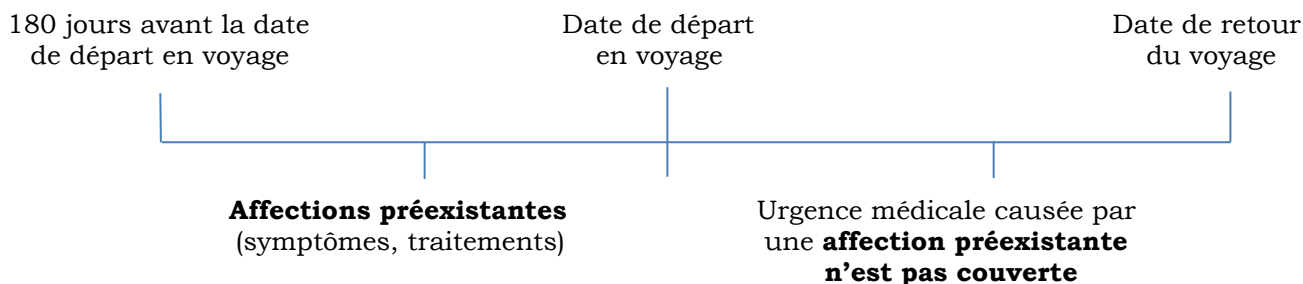
* Les indemnités sont en sus de toute autre assurance, indemnisation, garantie ou couverture valable applicable ou tout autre régime de remboursement en vertu desquels Vous êtes couvert.

Exclusions concernant les affections préexistantes

Annulation ou interruption de voyage



Urgence médicale en voyage



Comment puis-je présenter une demande de règlement?

Immédiatement après avoir pris connaissance d'un sinistre ou d'un événement pouvant donner lieu à un sinistre en vertu de la Couverture, avisez l'assureur.

Les indemnités d'un sinistre couvert seront versées dans les **30 jours** suivant la réception d'une preuve de sinistre écrite complète. Vous devez fournir un avis de sinistre et une preuve de sinistre écrite dès que cela est possible et dans un délai maximal de **90 jours** à compter de la date du sinistre.

Si l'avis ou la preuve sont fournis après 1 an, quelle que soit la protection, Votre demande de règlement ne sera pas payée. Dans le cas où Votre demande de règlement est refusée, Vous aurez **3 ans** pour intenter une poursuite judiciaire (résidents du Québec).

Comment les indemnités sont-elles versées?

Les indemnités Vous sont versées directement.

Que dois-je faire si j'ai une plainte?

Pour connaître la marche à suivre pour présenter une plainte, Vous pouvez communiquer avec l'assureur en composant le **1-855-255-6050** ou en visitant son site Web accessible à :

www.assurant.ca/fr-ca/traitement-des-plaintes

Quand la Couverture prend-elle fin?

La Couverture prend fin automatiquement dès que la police est résiliée, que Votre compte de carte de crédit est annulé ou fermé, que Vos privilèges de crédit sont suspendus ou révoqués ou que Vous cessez d'être admissible à la Couverture.

Puis-je annuler la Couverture?

Cette couverture est incluse avec Votre carte de crédit et ne peut pas être annulée séparément. Si Vous ne voulez pas la Couverture, Vous pouvez décider de ne pas l'utiliser ou de communiquer avec Votre fournisseur de carte de crédit pour obtenir une carte de crédit avec d'autres assurances ou pour annuler Votre carte de crédit.

D'autres questions?

Les modalités intégrales de la Couverture sont énoncées dans l'attestation d'assurance disponible en ligne à :

Cardbenefits.assurant.com/docs/default-source/Tangerine/Tangerine_WorldElite_Cert.pdf

SOMMAIRE


BANQUE TANGERINE

Couvertures d'assurance fournies avec la carte de crédit World Elite^{MD*} Mastercard^{MD*} Récompenses Tangerine^{MD}

- Assurance achats et garantie prolongée
- Assurance appareils mobiles
- Assurance collision/dommages pour véhicules de location
- Assurance pour protection de billet d'événement

Ce sommaire contient des informations importantes

Ce sommaire a pour but de fournir un aperçu des caractéristiques et des avantages des couvertures d'assurance (« Couverture ») fournies par la carte de crédit *World Elite Mastercard Récompenses Tangerine*.

ASSUREUR	TITULAIRE DE LA POLICE/DISTRIBUTEUR
 ASSURANT® American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride <i>Exploitée au Canada sous la dénomination commerciale Assurant®</i> 320 rue Bay, bureau 510 Toronto (Ontario) M5H 4A6 Téléphone : 1-855-255-6050 Numéro de client de l'assureur auprès de l'Autorité des marchés financiers : 2000979997 Site Web de l'Autorité des marchés financiers : lautorite.qc.ca	Banque Tangerine 3389, av. Steeles Est, bureau 600 Toronto (Ontario) M2H 0A1

Qui est assuré au titre de la Couverture?

Titulaire de carte (« Vous », « Votre » et « Vos ») : Titulaire de carte principal ainsi que tout titulaire de carte supplémentaire qui est une personne physique résidant au Canada.

De plus, pour l'**Assurance collision/dommages pour véhicules de location** : Toute autre personne possédant un permis de conduire valable et ayant la permission expresse du titulaire de carte de conduire le véhicule de location est également assurée.

Quel est le coût de la Couverture?

Aucuns frais additionnels ne seront facturés pour la Couverture qui est fournie par la carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine.

À quoi sert la Couverture?

Cette Couverture est un produit d'assurance collective qui couvre les sinistres occasionnés par les événements soudains et imprévisibles pendant que Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine est en règle. Pour connaître l'ensemble des conditions qui s'appliquent, ainsi que toutes les exclusions et limites, veuillez consulter l'attestation d'assurance.

Assurance achats et garantie prolongée			
Admissibilité à toutes les protections décrites dans ce tableau			
<p>Lorsque Vous achetez des articles personnels neufs (« Articles assurés ») n'importe où dans le monde :</p> <p>(1) Vous devez <u>porter</u> le coût intégral des Articles assurés à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine et/ou <u>payer</u> ce coût avec des points Scène+ obtenus avec Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine;</p>			
	Critères supplémentaires d'admissibilité	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
Assurance achats*	<p>(2) <u>dans</u> les 90 jours de la date d'achat ou, s'il s'agit d'articles livrés, 90 jours de la date de livraison, les Articles assurés sont perdus, volés ou endommagés;</p> <p>ET</p> <p>(3) <u>sur</u> l'approbation de Votre demande de règlement, Vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire <u>réparer</u> ou <u>remplacer</u> les Articles assurés selon les directives de l'assureur; • <u>porter</u> le coût de la réparation ou du remplacement à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine. 	<p>Remboursement du :</p> <p>(1) coût de réparation;</p> <p>(2) coût de remplacement des Articles assurés; sans dépasser le coût intégral original des Articles assurés.</p> <p>Montant maximal : Limite maximale à vie de 60 000 \$ pour les indemnités combinées de l'assurance achats et de la garantie prolongée</p>	<p>Ne sont pas couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • certains articles comme les articles commandés par la poste, en ligne ou par téléphone qui ne sont pas reçus ou sont reçus dans un état endommagé, les chèques de voyage et les billets, les véhicules motorisés et les composantes/ accessoires connexes • les sinistres résultant de la disparition mystérieuse
Garantie prolongée*	<p>(2) les Articles assurés doivent <u>bénéficier</u> d'une garantie originale du fabricant qui est valable au Canada ou aux États-Unis;</p> <p>(3) Vous devez <u>enregistrer</u> auprès de l'assureur les Articles assurés couverts par une garantie originale du fabricant de 5 ans ou plus au cours de la première année de l'achat;</p>	<p>Remboursement du :</p> <p>(1) coût de réparation;</p> <p>(2) coût de remplacement des Articles assurés; sans dépasser le coût intégral original des Articles assurés.</p> <p>La garantie prolongée prolonge la garantie originale du fabricant jusqu'à concurrence d'un an de plus.</p>	<p>Ne sont pas couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • certains articles comme les aéronefs, les véhicules motorisés et les composantes/ accessoires connexes • les articles achetés ou utilisés par ou pour une entreprise ou

...suite à l'intérieur

...suite du précédent	Critères supplémentaires d'admissibilité	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
	<p>(4) <u>après</u> l'expiration de la garantie du fabricant et <u>durant</u> la période de couverture, les Articles assurés doivent être réparés ou remplacés;</p> <p>ET</p> <p>(5) <u>sur</u> l'approbation de Votre demande de règlement, Vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire <u>réparer</u> ou <u>remplacer</u> les Articles assurés selon les directives de l'assureur; • <u>porter</u> le coût de la réparation ou du remplacement à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine. 	<p>Montant maximal : Limite maximale à vie de 60 000 \$ pour les indemnités combinées de l'assurance achats et de la garantie prolongée</p>	<p>dans le but de réaliser un gain commercial</p> <ul style="list-style-type: none"> • les réparations ou les remplacements qui ne sont pas prévus au titre de la garantie originale du fabricant

Assurance appareils mobiles, assurance collision/dommages pour véhicules de location et assurance pour protection de billet d'événement			
	Admissibilité	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
<p>Assurance appareils mobiles*</p>	<p>Lorsque Vous achetez un appareil mobile neuf, n'importe où dans le monde :</p> <p>(1) Vous devez <u>payer</u> avec Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le coût total de l'appareil mobile; • toute partie du coût total qui doit être payée à l'avance et tous les paiements mensuels de facture sans fil si Vous financez le solde du coût total au moyen d'un forfait sans fil; ou • tous les paiements mensuels de facture sans fil si Vous financez le coût total au moyen d'un forfait sans fil; <p>(2) <u>pendant</u> la période de couverture, Votre appareil mobile est perdu, volé ou fait l'objet de dommages accidentels ou d'une panne mécanique;</p>	<p>Remboursement du:</p> <p>(1) coût de réparation;</p> <p>(2) coût de remplacement de l'appareil mobile; sans dépasser la valeur dépréciée de Votre appareil mobile moins la franchise applicable.</p> <p>Montant maximal : 1 500 \$</p>	<p><u>Ne sont pas couverts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • certains articles comme les accessoires et piles • les appareils mobiles achetés aux fins de revente, d'usage professionnel ou commercial <p>Limite sur le nombre de demandes de règlement :</p> <p>1 demande de règlement par période interrompue de 12 mois</p> <p>2 demandes de règlement par période ininterrompue de 48 mois</p>

...suite à l'intérieur

...suite du précédent	Admissibilité	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
	<p><u>ET</u></p> <p>(3) <u>sur</u> l'approbation de Votre demande de règlement, Vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire <u>réparer</u> ou <u>remplacer</u> l'appareil mobile selon les directives de l'assureur; • <u>porter</u> le coût de la réparation ou du remplacement à Votre carte World Elite Récompenses Mastercard Tangerine. 		
<p>Assurance collision/ dommages pour véhicules de location</p>	<p>Lorsque Vous louez un véhicule de tourisme privé admissible pour une période ne dépassant pas 48 jours de suite :</p> <p>(1) Vous devez utiliser Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine pour <u>effectuer la location ou la réservation</u> du véhicule de location;</p> <p>(2) Vous devez <u>porter</u> le coût intégral de la location du véhicule à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine et/ou payer ce coût avec des points Scène+ obtenus avec Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine;</p> <p>(3) Vous devez aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>effectuer la location</u> du véhicule en votre nom; • <u>refuser</u> de souscrire la garantie d'exonération des dommages et collisions ou des dommages et pertes ou toute autre disposition semblable offerte par l'agence de location; <p><u>ET</u></p> <p>(4) <u>pendant</u> la période de location, le véhicule est endommagé ou volé.</p>	<p>Remboursement :</p> <p>(1) en cas de véhicule endommagé, du montant le moins élevé des montants suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le coût de réparation; b. la valeur au jour du sinistre du véhicule de location. <p>(2) en cas de perte totale ou de vol du véhicule, la valeur au jour du sinistre du véhicule de location.</p> <p><u>OU</u></p> <p>Remboursement jusqu'à concurrence du montant de la franchise dans le cadre de l'assurance offerte par l'agence de location dans le cas où l'agence de location inclut automatiquement le prix de sa garantie d'exonération des dommages et collisions ou des dommages et pertes dans le coût de location du véhicule à condition que tous les autres critères d'exigence soient respectés.</p>	<p><u>Ne sont pas couverts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>certains types de véhicule de location tels que les camions ou les camionnettes et tout véhicule dont la valeur au jour du sinistre est de plus de 85 000 \$</i> • <i>les dommages découlant de l'usure ou une panne mécanique</i> <p><i>L'assurance est limitée à une seule location de véhicule à la fois.</i></p>

	Admissibilité	Indemnités	Exemples Exclusions/restrictions
Assurance pour protection de billet d'événement*	<p>Lorsque Vous achetez des billets d'événement à un point de vente principal :</p> <p>(1) Vous devez <u>porter</u> le coût intégral des billets d'événement à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine;</p> <p>ET</p> <p>(2) <u>après</u> que Vous achetez les billets d'événement, une cause couverte Vous empêche directement de les utiliser.</p>	<p>Remboursement de la partie non remboursable de tous les billets d'événement facturés à Votre carte World Elite Mastercard Récompenses Tangerine pour le même événement.</p> <p>Montant maximal : 1 000 \$ par événement</p>	<p><u>Ne sont pas couverts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • sinistres attribuables à une maladie, blessure ou à un problème de santé pour lesquels des conseils et un traitement ont été donnés ou des symptômes ont été ressentis avant l'achat du billet d'événement • annulation de la présence à l'événement en raison d'un changement des plans personnels

**Les indemnités sont en sus de toute autre assurance, indemnisation, garantie ou couverture valable applicable ou tout autre régime de remboursement en vertu desquels Vous êtes couvert.*

Comment puis-je présenter une demande de règlement?

Immédiatement après avoir pris connaissance d'un sinistre ou d'un événement pouvant donner lieu à un sinistre en vertu de la Couverture, avisez l'assureur.

Les indemnités d'un sinistre couvert seront versées dans les **30 jours** suivant la réception d'une preuve de sinistre écrite complète. Vous devez fournir un avis de sinistre et une preuve de sinistre écrite dès que cela est possible. Dans le cadre de l'assurance achats et de la garantie prolongée, la preuve doit être fournie dans les **90 jours** à défaut de quoi Votre demande de règlement peut être refusée. Dans le cadre de l'assurance appareils mobiles, l'avis doit être fourni dans les **14 jours**. Dans le cadre de l'assurance pour protection de billet d'événement, l'avis de sinistre doit être fourni dans les **24 heures**.

Si l'avis ou la preuve sont fournis après **1 an**, quelle que soit la protection, Votre demande de règlement ne sera pas payée. Dans le cas où Votre demande de règlement est refusée, Vous aurez **3 ans** pour intenter une poursuite judiciaire (résidents du Québec).

Comment les indemnités sont-elles versées?

Les indemnités Vous sont versées directement.

Que dois-je faire si j'ai une plainte?

Pour connaître la marche à suivre pour présenter une plainte, Vous pouvez communiquer avec l'assureur en composant le **1-855-255-6050** ou en visitant son site Web accessible à : **www.assurant.ca/fr-ca/traitement-des-plaintes**

Quand la Couverture prend-elle fin?

La Couverture prend fin automatiquement dès que la police est résiliée, que Votre compte de carte de crédit est annulé ou fermé, que Vos privilèges de crédit sont suspendus ou révoqués ou que Vous cessez d'être admissible à la Couverture.

Puis-je annuler la Couverture?

Cette couverture est incluse avec Votre carte de crédit et ne peut pas être annulée séparément. Si Vous ne voulez pas la Couverture, Vous pouvez décider de ne pas l'utiliser ou de communiquer avec Votre fournisseur de carte de crédit pour obtenir une carte de crédit avec d'autres assurances ou pour annuler Votre carte de crédit.

D'autres questions?

Les modalités intégrales de la Couverture sont énoncées dans l'attestation d'assurance disponible en ligne à :
[Cardbenefits.assurant.com/docs/default-source/Tangerine/Tangerine_WorldElite_Cert.pdf](https://cardbenefits.assurant.com/docs/default-source/Tangerine/Tangerine_WorldElite_Cert.pdf)

World Elite Mastercard Récompenses Tangerine_ECCI-FR (02/2026)

®Assurant est une marque de commerce déposée de Assurant, Inc.

®Tangerine est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse utilisée sous licence.

Changez d'ère bancaire est une marque déposée de la Banque Tangerine.

®*World Elite et Mastercard sont des marques déposées de Mastercard International Inc.